
Présidence : Irlande

935^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 13 décembre 2012

Ouverture : 10 h 10
Suspension : 12 h 55
Reprise : 15 h 05
Clôture : 16 h 10

2. Président : Ambassadeur E. O'Leary
M^{me} C. Donnellan

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : PRÉSENTATION PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DU RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCUMENT DE 2003 SUR LA STRATÉGIE DE L'OSCE CONCERNANT LA DIMENSION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE (CIO.GAL/164/12/Rev.1)

Président, Président du Comité économique et environnemental (PC.DEL/1144/12 OSCE+), Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Lichtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1146/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1135/12), Suisse (PC.DEL/1143/12), Fédération de Russie (PC.DEL/1156/12), Kazakhstan, Turquie (PC.DEL/1153/12), Arménie, Azerbaïdjan

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE SPÉCIALE ET
COORDINATRICE POUR LA LUTTE CONTRE LA
TRAITE DES ÊTRES HUMAINS**

Président, Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains (SEC.GAL/231/12 OSCE+), Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Lichtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1137/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1136/12), Suisse (PC.DEL/1142/12), Biélorussie (PC.DEL/1138/12), Fédération de Russie (PC.DEL/1157/12), Saint-Siège (PC.DEL/1152/12), Turquie (PC.DEL/1154/12), Moldavie (PC.DEL/1161/12), Ukraine, Azerbaïdjan

Point 3 de l'ordre du jour : **DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DU BUREAU DE L'OSCE AU TADJIKISTAN**

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1065 (PC.DEC/1065) sur la prorogation du mandat du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 4 de l'ordre du jour : **DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE
EN OUZBÉKISTAN (non adoptée)**

Président

Point 5 de l'ordre du jour : **DÉCISION SUR LA PROROGATION DU MANDAT
DU COORDONNATEUR DES PROJETS DE L'OSCE
EN UKRAINE**

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1066 (PC.DEC/1066) sur la prorogation du mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : **DÉCISION SUR LA QUOTE-PART DE LA
MONGOLIE DANS LES BARÈMES DES
CONTRIBUTIONS DE L'OSCE POUR 2012**

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1067 (PC.DEC/1067) sur la quote-part de la Mongolie dans les barèmes des contributions de l'OSCE pour 2012 ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

France (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire à la décision)

Point 7 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1068 (PC.DEC/1068) sur la révision du Budget unifié de 2012 ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 8 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Meurtre du journaliste M. K. Gekkiyev en Fédération de Russie* : Fédération de Russie (PC.DEL/1159/12), Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie, la Géorgie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1148/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1141/12)
- b) *Peine de mort aux États-Unis d'Amérique* : Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1150/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1140/12)
- c) *Situation des groupes d'opposition et de la société civile au Tadjikistan et au Kazakhstan* : Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1149/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1139/12) (PC.DEL/1163/12), Norvège (PC.DEL/1145/12), Kazakhstan

- d) *Célébration de la Journée des droits de l'homme le 10 décembre 2012* : Chypre-Union européenne (la Croatie, pays en voie d'adhésion ; l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1147/12), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1162/12), Fédération de Russie

Point 9 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

Vingt-deuxième cycle des Discussions de Genève sur la sécurité et la stabilité dans le Caucase du Sud, tenu à Genève (Suisse) les 11 et 12 décembre 2012 : Président

Point 10 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/233/12 OSCE+)* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- b) *Alerte précoce s'agissant du processus de règlement dans le Haut-Karabakh* : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/233/12 OSCE+), Azerbaïdjan, Arménie, France (également au nom de la Fédération de Russie et des États-Unis d'Amérique), Allemagne
- c) *Visite du Secrétaire général à Ashgabat les 10 et 11 décembre 2012* : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/233/12 OSCE+)
- d) *Atelier intitulé « Vers une stratégie de réconciliation dans l'espace de l'OSCE », qui doit se tenir à Vienne le 18 décembre 2012* : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/233/12 OSCE+)
- e) *Statistiques sur la couverture médiatique de la Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE tenue à Dublin les 6 et 7 décembre 2012* : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/233/12 OSCE+)

Point 11 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Mots d'adieu au Représentant permanent de la Croatie, l'Ambassadeur N. Madey, et au Représentant permanent de la Grèce, l'Ambassadeur E. Lozos* : doyenne du Conseil permanent (Liechtenstein), Croatie, Grèce, Président
- b) *Élections législatives en Albanie, prévues le 23 juin 2013* : Albanie (PC.DEL/1160/12/Rev.1)

- c) *Récentes activités d'observation des élections menées par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et coopération entre le BIDDH et l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en ce qui concerne l'observation des élections* : Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/13/12 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1164/12), Président
- d) *Présidence mongole de la Communauté des démocraties* : Mongolie
- e) *Tir d'un missile le 12 décembre 2012 par la République populaire démocratique de Corée* : République de Corée (partenaire pour la coopération) (PC.DEL/1155/12 OSCE+), Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 20 décembre 2012 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1065
13 December 2012

FRENCH
Original: ENGLISH

935^e séance plénière
Journal n° 935 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1065
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU
DE L'OSCE AU TADJIKISTAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Bureau de l'OSCE au Tadjikistan jusqu'au
31 décembre 2013.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1066
13 December 2012

FRENCH
Original: ENGLISH

935^e séance plénière
Journal n° 935 du CP, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1066
PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR DES
PROJETS DE L'OSCE EN UKRAINE

Le Conseil permanent,

Se référant au Mémoire d'accord conclu entre le Gouvernement ukrainien et l'OSCE le 13 juillet 1999,

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine jusqu'au 30 juin 2013.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1067
13 December 2012

FRENCH
Original: ENGLISH

935^e séance plénière

Journal n° 935 du CP, point 6 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1067
QUOTE-PART DE LA MONGOLIE DANS LES BARÈMES
DES CONTRIBUTIONS POUR 2012

Se référant à la Décision n° 2/12 (MC.DEC/2/12) du Conseil ministériel sur l'adhésion de la Mongolie à l'OSCE en date du 21 novembre 2012 et à la Décision n° 1027 du Conseil permanent sur les barèmes des contributions pour 2012 en date du 22 novembre 2011, le Conseil permanent approuve la quote-part de la Mongolie dans les barèmes des contributions de l'OSCE qui sont applicables du 21 novembre 2012 au 31 décembre 2012 comme suit :

21 novembre 2012 au 31 décembre 2012	Pour cent
Barème standard des contributions	0,05
Barème des contributions applicable aux opérations de terrain	0,02

PC.DEC/1067
13 December 2012
Attachment

Original: FRENCH

**DÉCLARATION INTERPRÉTATIVE
AU TITRE DU PARAGRAPHE IV.1 A) 6 DES RÈGLES
DE PROCÉDURE DE L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ
ET LA COOPÉRATION EN EUROPE**

Par la délégation de la France :

« Monsieur le Président,

Je souhaiterais prononcer la déclaration interprétative suivante :

La France a pu se joindre au consensus sur cette décision, qui détermine le montant des contributions de la Mongolie au budget général de l'organisation et à ceux des missions de terrain, à la lumière des éléments contenus dans le rapport du secrétariat pour la Présidence du comité management et finance. Ce rapport a été remis à l'ensemble des États participants le 27 novembre 2012.

La France estime que le calcul des quotes-parts de contribution dans les organisations internationales doit être effectué sur la base de facteurs quantifiables, objectifs et transparents. Elle estime également que les quotes-parts de contribution doivent être justes en reflétant aux plus près la capacité de payer des États participants.

Elle reste convaincue que rien ne peut justifier les distorsions importantes persistant dans les quotes-parts de contributions à l'OSCE de pays dont la richesse nationale est équivalente.

La France continuera d'œuvrer pour que l'OSCE se dote enfin, comme la plupart des organisations internationales, d'un mécanisme objectif, régulier et transparent de révision des quotes-parts de contribution. Ce mécanisme doit permettre un ajustement régulier au regard des évolutions économiques et financières des pays dans la zone OSCE.

Je vous prie de bien vouloir attacher la présente déclaration au journal du jour. »



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1068
13 December 2012

FRENCH
Original : ENGLISH

935^e séance plénière
Journal n° 935 du CP, point 7 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1068
RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012

Le Conseil permanent,

Rappelant la Décision n° 1028 du 22 décembre 2011 sur l'approbation du Budget unifié de 2012,

Prenant note de la révision du budget proposée dans les documents PC.ACMF/74/12 du 7 décembre 2012,

Approuve la révision du budget telle qu'elle figure en annexe.

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012

Fonds	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmentations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
I. FONDS RELATIFS AU SECRÉTARIAT ET AUX INSTITUTIONS					
<u>Secrétariat</u>					
Secrétaire général et services centraux					
Direction exécutive	1 240 100	-	1 240 100	-	1 240 100
Gestion de la sécurité	374 200	4 000	378 200	-	378 200
Coopération extérieure	674 400	43 000	717 400	-	717 400
Services juridiques	521 700	21 000	542 700	-	542 700
Presse et information	1 193 300	(43 000)	1 150 300	-	1 150 300
Gestion des dossiers	236 700	(20 000)	216 700	-	216 700
Bureau de Prague	405 400	-	405 400	-	405 400
Questions de parité des sexes	<u>360 900</u>	<u>(5 000)</u>	<u>355 900</u>	-	<u>355 900</u>
Total	5 006 700	-	5 006 700	-	5 006 700
Président en exercice					
Missions/déplacements de courte durée du Président en exercice et de ses représentants personnels	339 000	-	339 000	-	339 000
Comité consultatif de gestion et finances	15 000	-	15 000	-	15 000
Jury	39 000	-	39 000	-	39 000
Comité d'audit	49 200	-	49 200	-	49 200
Vérificateurs extérieurs	<u>100 000</u>	-	<u>100 000</u>	-	<u>100 000</u>
Total	542 200	-	542 200	-	542 200
Contrôle interne					
Contrôle interne	<u>1 277 100</u>	-	<u>1 277 100</u>	<u>(40 500)</u>	<u>1 236 600</u>
Total	1 277 100	-	1 277 100	(40 500)	1 236 600
Bureau du Représentant spécial/Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains					
Bureau du Représentant spécial/Coordonnateur pour la lutte contre la traite des êtres humains	<u>904 700</u>	-	<u>904 700</u>	-	<u>904 700</u>
Total	904 700	-	904 700	-	904 700

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Lutte contre les menaces transnationales					
Cellule de coordination	494 100	11 200	505 300	-	505 300
Unité pour les questions stratégiques de police	616 700	(22 000)	594 700	-	594 700
Action contre le terrorisme	729 200	600	729 800	-	729 800
Équipe des frontières	<u>407 500</u>	<u>10 200</u>	<u>417 700</u>	-	<u>417 700</u>
Total	2 247 500	-	2 247 500	-	2 247 500
Activités liées aux aspects économiques et environnementaux de la sécurité					
Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE	1 464 400	-	1 464 400	16 500	1 480 900
Forum économique et environnemental	<u>459 100</u>	-	<u>459 100</u>	-	<u>459 100</u>
Total	1 923 500	-	1 923 500	16 500	1 940 000
Prévention des conflits					
Direction et administration du CPC	406 300	-	406 300	12 500	418 800
Service d'appui en matière de politique générale	882 800	-	882 800	22 000	904 800
Service des opérations	668 500	-	668 500	5 500	674 000
Unité d'appui à la programmation et à l'évaluation	345 700	7 500	353 200	-	353 200
Présidence du FCS	33 100	-	33 100	-	33 100
Appui au FCS	486 500	10 000	496 500	-	496 500
Réseau de communications	<u>543 800</u>	<u>(17 500)</u>	<u>526 300</u>	-	<u>526 300</u>
Total	3 366 700	-	3 366 700	40 000	3 406 700
Gestion des ressources humaines					
Direction et gestion des ressources humaines	456 500	-	456 500	-	456 500
Gestion du personnel et administration des états de paie	1 077 000	7 000	1 084 000	-	1 084 000
Dépenses communes de personnel	1 949 000	29 000	1 978 000	-	1 978 000
Recrutement	540 200	-	540 200	(20 000)	520 200
Section de la formation	<u>988 900</u>	<u>(36 000)</u>	<u>952 900</u>	<u>(10 000)</u>	<u>942 900</u>
Total	5 011 600	-	5 011 600	(30 000)	4 981 600
Département de l'administration et des finances					
Direction et administration du Département de l'administration et des finances	339 300	-	339 300	-	339 300

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Services de conférence et services linguistiques	4 841 700	-	4 841 700	-	4 841 700
Service du budget et du contrôle interne	671 200	(42 000)	629 200	-	629 200
Services de comptabilité financière et de trésorerie	926 600	-	926 600	-	926 600
Services en matière de technologies de l'information et des communications	2 020 800	-	2 020 800	2 000	2 022 800
Service d'appui aux missions	1 337 400	62 000	1 399 400	12 000	1 411 400
Dépenses opérationnelles communes du Secrétariat	<u>3 260 000</u>	<u>(20 000)</u>	<u>3 240 000</u>	-	<u>3 240 000</u>
Total	13 397 000	-	13 397 000	14 000	13 411 000
TOTAL, SECRÉTARIAT	33 677 000	-	33 677 000	-	33 677 000
<u>Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme</u>					
Direction et politique générale	1 281 100	(36 000)	1 245 100	-	1 245 100
Unité de la gestion des fonds	2 063 400	6 000	2 069 400	-	2 069 400
Dépenses opérationnelles communes	863 300	76 000	939 300	-	939 300
Réunions sur la dimension humaine	656 600	(45 000)	611 600	-	611 600
Démocratisation	1 480 900	(31 000)	1 449 900	-	1 449 900
Droits de l'homme	1 194 600	(50 000)	1 144 600	-	1 144 600
Élections	6 435 700	155 000	6 590 700	-	6 590 700
Tolérance et non-discrimination	1 281 600	(20 000)	1 261 600	-	1 261 600
Questions concernant les Roms et les Sintis	<u>550 700</u>	<u>(55 000)</u>	<u>495 700</u>	-	<u>495 700</u>
Total	15 807 900	-	15 807 900	-	15 807 900
<u>Haut Commissaire pour les minorités nationales</u>					
Unité de la gestion des fonds	365 000	10 000	375 000	-	375 000
Dépenses opérationnelles communes	183 400	-	183 400	-	183 400
Bureau du Haut Commissaire	<u>2 851 100</u>	<u>(10 000)</u>	<u>2 841 100</u>	-	<u>2 841 100</u>
Total	3 399 500	-	3 399 500	-	3 399 500
<u>Représentant pour la liberté des médias</u>					
Liberté des médias	<u>1 429 300</u>	-	<u>1 429 300</u>	-	<u>1 429 300</u>
Total	1 429 300	-	1 429 300	-	1 429 300

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
TOTAL, FONDS RELATIFS AU SECRETARIAT ET AUX INSTITUTIONS	54 313 700	-	54 313 700	-	54 313 700
<u>II. FONDS RELATIFS</u> <u>AUX OPERATIONS DE</u> <u>TERRAIN DE L'OSCE</u>					
<u>Augmentations</u>					
Renforcement du Secrétariat					
Presse et information	264 600	-	264 600	(10 000)	254 600
Contrôle interne	278 100	-	278 100	-	278 100
Service d'appui en matière de politique générale	397 800	(7 500)	390 300	-	390 300
Service des opérations	175 800	2 500	178 300	1 000	179 300
Unité d'appui à la programmation et à l'évaluation	58 600	5 000	63 600	1 000	64 600
Gestion du personnel et administration des états de paie	305 400	-	305 400	-	305 400
Recrutement	502 400	-	502 400	-	502 400
Services du budget et du contrôle interne	382 600	(38 000)	344 600	(6 000)	338 600
Services de comptabilité financière et de trésorerie	471 300	(27 000)	444 300	-	444 300
Services en matière de technologies de l'information et des communications	1 342 100	60 000	1 402 100	-	1 402 100
Service d'appui aux missions	<u>1 080 800</u>	<u>5 000</u>	<u>1 085 800</u>	<u>14 000</u>	<u>1 099 800</u>
Renforcement du Secrétariat	5 259 500	-	5 259 500	-	5 259 500
Renforcement du BIDDH					
Démocratisation – BIDDH	<u>231 400</u>	=	<u>231 400</u>	=	<u>231 400</u>
Renforcement du BIDDH	231 400	-	231 400	-	231 400
TOTAL, AUGMENTATIONS	5 490 900	-	5 490 900	-	5 490 900
EUROPE DU SUD-EST					
<u>Mission au Kosovo</u>					
Bureau du chef de Mission	3 296 000	109 000	3 405 000	-	3 405 000
Unité de la gestion des fonds	2 891 300	85 000	2 976 300	-	2 976 300
Dépenses opérationnelles communes	4 322 300	(85 000)	4 237 300	-	4 237 300
Sécurité et sûreté publique	1 294 600	-	1 294 600	-	1 294 600
Démocratisation	3 031 500	(4 500)	3 027 000	-	3 027 000

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Droits de l'homme et communautés	<u>7 026 700</u>	<u>(104 500)</u>	<u>6 922 200</u>	=	<u>6 922 200</u>
Total	21 862 400	-	21 862 400	-	21 862 400
<u>Tâches en Bosnie-Herzégovine</u>					
Bureau du chef de Mission	1 719 300	-	1 719 300	-	1 719 300
Unité de la gestion des fonds	1 948 400	-	1 948 400	-	1 948 400
Dépenses opérationnelles communes	3 025 800	-	3 025 800	-	3 025 800
Coopération en matière de sécurité	654 800	-	654 800	-	654 800
Dimension humaine	<u>7 144 400</u>	=	<u>7 144 400</u>	=	<u>7 144 400</u>
Total, Bosnie-Herzégovine	14 492 700	-	14 492 700	-	14 492 700
<u>Stabilisation régionale/limitation des armements</u>					
Mise en œuvre de l'Article IV	<u>203 900</u>	=	<u>203 900</u>	=	<u>203 900</u>
Total, stabilisation régionale/limitation des armements	203 900	-	203 900	-	203 900
TOTAL GÉNÉRAL	14 696 600		14 696 600		14 696 600
<u>Bureau de Zagreb</u>					
Bureau du chef de Mission	102 100	-	102 100	-	102 100
Unité de la gestion des fonds	191 900	-	191 900	-	191 900
Dépenses opérationnelles communes	173 900	-	173 900	-	173 900
Observation des procès pour crimes de guerre	180 800	-	180 800	-	180 800
Mise en œuvre du programme d'aide au logement	<u>78 300</u>	=	<u>78 300</u>	=	<u>78 300</u>
Total	727 000	-	727 000	-	727 000
<u>Mission en Serbie</u>					
Bureau du chef de Mission	980 500	(6 000)	974 500	-	974 500
Unité de la gestion des fonds	801 700	31 000	832 700	-	832 700
Dépenses opérationnelles communes	1 349 200	(4 000)	1 345 200	-	1 345 200
Questions de police	1 544 800	(43 000)	1 501 800	-	1 501 800
Démocratisation	1 152 400	10 000	1 162 400	-	1 162 400
Médias	401 900	12 000	413 900	-	413 900
État de droit et droits de l'homme	<u>1 038 000</u>	=	<u>1 038 000</u>	=	<u>1 038 000</u>
Total	7 268 500	-	7 268 500	-	7 268 500
<u>Présence en Albanie</u>					
Bureau du chef de Mission	638 700	-	638 700	-	638 700

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

<u>Fonds</u> Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Unité de la gestion des fonds	410 200	23 000	433 200	-	433 200
Dépenses opérationnelles communes	810 100	(23 700)	786 400	-	786 400
Coopération en matière de sécurité	299 300	-	299 300	-	299 300
Gouvernance dans les questions économiques et environnementales	296 700	(13 000)	283 700	-	283 700
Démocratisation	396 900	-	396 900	-	396 900
État de droit et droits de l'homme	<u>317 700</u>	<u>13 700</u>	<u>331 400</u>	-	<u>331 400</u>
Total	3 169 600	-	3 169 600	-	3 169 600
<u>Mission à Skopje</u>					
Bureau du chef de Mission	1 568 100	70 000	1 638 100	-	1 638 100
Unité de la gestion des fonds	993 600	52 000	1 045 600	-	1 045 600
Dépenses opérationnelles communes	1 124 600	(48 000)	1 076 600	-	1 076 600
Perfectionnement de la police	1 347 100	(46 000)	1 301 100	-	1 301 100
Bonne gouvernance	606 400	(14 000)	592 400	-	592 400
État de droit	<u>1 213 500</u>	<u>(14 000)</u>	<u>1 199 500</u>	-	<u>1 199 500</u>
Total	6 853 300	-	6 853 300	-	6 853 300
<u>Mission au Monténégro</u>					
Bureau du chef de Mission	331 400	-	331 400	-	331 400
Unité de la gestion des fonds	255 000	12 000	267 000	-	267 000
Dépenses opérationnelles communes	434 100	(12 000)	422 100	-	422 100
Questions de police	424 700	-	424 700	-	424 700
Activités politico-militaires	44 700	-	44 700	-	44 700
Démocratisation	405 400	-	405 400	-	405 400
Médias	121 800	-	121 800	-	121 800
État de droit et droits de l'homme	<u>280 700</u>	-	<u>280 700</u>	-	<u>280 700</u>
Total	2 297 800	-	2 297 800	-	2 297 800
TOTAL, EUROPE DU SUD-EST	56 875 200	-	56 875 200	-	56 875 200
EUROPE ORIENTALE					
<u>Mission en Moldavie</u>					
Bureau du chef de Mission	379 300	-	379 300	-	379 300
Unité de la gestion des fonds	207 000	9 000	216 000	-	216 000
Dépenses opérationnelles communes	442 400	5 500	447 900	-	447 900
Prévention/règlement des conflits	485 100	(2 500)	482 600	-	482 600
Observation des droits de l'homme/démocratisation	290 600	1 000	291 600	-	291 600

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Lutte contre la traite/questions de parité	<u>268 500</u>	<u>(13 000)</u>	<u>255 500</u>	=	<u>255 500</u>
Total	2 072 900	-	2 072 900	-	2 072 900
<u>Coordonnateur des projets en</u> <u>Ukraine</u>					
Bureau du chef de Mission	193 100	9 400	202 500	-	202 500
Unité de la gestion des fonds	284 500	28 400	312 900	-	312 900
Dépenses opérationnelles communes	401 200	40 000	441 200	-	441 200
Démocratisation et bonne gouvernance	297 400	(17 600)	279 800	-	279 800
État de droit et droits de l'homme	870 300	-	870 300	-	870 300
Projets économiques, environnementaux et politico-militaires	<u>697 700</u>	<u>(60 200)</u>	<u>637 500</u>	=	<u>637 500</u>
Total	2 744 200	-	2 744 200	-	2 744 200
<u>Représentant auprès de la</u> <u>Commission mixte russo-lettonne</u> <u>sur les militaires à la retraite</u>					
Bureau du chef de Mission	<u>9 300</u>	=	<u>9 300</u>	=	<u>9 300</u>
Total	9 300	-	9 300	-	9 300
TOTAL, EUROPE ORIENTALE	4 826 400	-	4 826 400	-	4 826 400
CAUCASE					
<u>Bureau d'Erevan</u>					
Bureau du chef de Mission	280 800	15 930	296 730	-	296 730
Unité de la gestion des fonds	208 100	4 000	212 100	-	212 100
Dépenses opérationnelles communes	395 400	26 070	421 470	-	421 470
Activités politico-militaires	531 800	(49 000)	482 800	-	482 800
Activités économiques et environnementales	494 500	-	494 500	-	494 500
Démocratisation	271 500	9 000	280 500	-	280 500
Droits de l'homme	297 600	-	297 600	-	297 600
Bonne gouvernance	<u>312 900</u>	<u>(6 000)</u>	<u>306 900</u>	=	<u>306 900</u>
Total	2 792 600	-	2 792 600	-	2 792 600
<u>Bureau de Bakou</u>					
Bureau du chef de Mission	216 900	10 300	227 200	-	227 200
Unité de la gestion des fonds	220 700	22 000	242 700	-	242 700

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Dépenses opérationnelles communes	564 700	42 700	607 400	-	607 400
Activités politico-militaires	590 000	(59 000)	531 000	-	531 000
Activités économiques et environnementales	415 500	(16 000)	399 500	-	399 500
Démocratisation	395 100	-	395 100	-	395 100
État de droit et droits de l'homme	<u>427 000</u>	-	<u>427 000</u>	-	<u>427 000</u>
Total	2 829 900	-	2 829 900	-	2 829 900
<u>Groupe de planification de haut niveau</u>					
Bureau du chef de Mission	<u>245 100</u>	-	<u>245 100</u>	-	<u>245 100</u>
Total	245 100	-	245 100	-	245 100
<u>Processus de Minsk</u>					
Bureau du chef de Mission	<u>927 500</u>	-	<u>927 500</u>	-	<u>927 500</u>
Total	927 500	-	927 500	-	927 500
<u>Représentant personnel du Président en exercice pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk est saisie</u>					
Bureau du chef de Mission	575 000	(10 000)	565 000	-	565 000
Unité de la gestion des fonds	194 500	19 400	213 900	-	213 900
Dépenses opérationnelles communes	<u>385 800</u>	<u>(9 400)</u>	<u>376 400</u>	-	<u>376 400</u>
Total	1 155 300	-	1 155 300	-	1 155 300
TOTAL, CAUCASE	7 950 400	-	7 950 400	-	7 950 400
ASIE CENTRALE					
<u>Centre d'Astana</u>					
Bureau du chef de Mission	208 000	-	208 000	-	208 000
Unité de la gestion des fonds	248 800	(6 000)	242 800	-	242 800
Dépenses opérationnelles communes	364 300	6 000	370 300	-	370 300
Activités politico-militaires	438 800	-	438 800	-	438 800
Activités économiques et environnementales	445 200	-	445 200	-	445 200
Activités liées à la dimension humaine	<u>443 300</u>	-	<u>443 300</u>	-	<u>443 300</u>
Total	2 148 400	-	2 148 400	-	2 148 400
<u>Centre d'Achgabat</u>					

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Bureau du chef de Mission	305 700	-	305 700	-	305 700
Unité de la gestion des fonds	167 500	-	167 500	-	167 500
Dépenses opérationnelles communes	252 600	-	252 600	-	252 600
Prévention des conflits et renforcement de la confiance et de la sécurité	258 400	-	258 400	-	258 400
Activités économiques et environnementales	238 800	-	238 800	-	238 800
Activités liées à la dimension humaine	<u>250 200</u>	-	<u>250 200</u>	-	<u>250 200</u>
Total	1 473 200	-	1 473 200	-	1 473 200
<u>Centre de Bichkek</u>					
Bureau du chef de Mission	989 700	(27 000)	962 700	-	962 700
Unité de la gestion des fonds	570 400	(25 500)	544 900	-	544 900
Dépenses opérationnelles communes	804 000	-	804 000	-	804 000
Activités politico-militaires	1 325 900	64 500	1 390 400	-	1 390 400
Activités économiques et environnementales	1 032 600	-	1 032 600	-	1 032 600
Activités liées à la dimension humaine	994 600	11 000	1 005 600	-	1 005 600
Programme de réforme de la police	<u>997 900</u>	<u>(23 000)</u>	<u>974 900</u>	-	<u>974 900</u>
Total	6 715 100	-	6 715 100	-	6 715 100
<u>Coordonnateur des projets en Ouzbékistan</u>					
Bureau du chef de Mission	159 400	-	159 400	-	159 400
Unité de la gestion des fonds	94 300	3 000	97 300	-	97 300
Dépenses opérationnelles communes	269 100	(3 000)	266 100	-	266 100
Activités politico-militaires	405 300	(10 000)	395 300	-	395 300
Activités économiques et environnementales	522 800	-	522 800	-	522 800
Activités liées à la dimension humaine	<u>498 700</u>	<u>10 000</u>	<u>508 700</u>	-	<u>508 700</u>
Total	1 949 600	-	1 949 600	-	1 949 600
<u>Bureau au Tadjikistan</u>					
Bureau du chef de Mission	1 052 000	82 000	1 134 000	-	1 134 000
Unité de la gestion des fonds	477 700	43 000	520 700	-	520 700
Dépenses opérationnelles communes	1 437 700	143 100	1 580 800	-	1 580 800
Activités politico-militaires	1 337 100	(102 300)	1 234 800	-	1 234 800

RÉVISION DU BUDGET UNIFIÉ DE 2012 (suite)

Fonds Programme principal Programme	Budget approuvé	Virements conf. à l'Article 3.02(b) du Règlement financier	Budget révisé après transferts	Augmen- tations/ (réductions) proposées du budget	Projet de budget révisé
Activités économiques et environnementales	987 400	(98 500)	888 900	-	888 900
Activités liées à la dimension humaine	<u>1 020 600</u>	<u>(67 300)</u>	<u>953 300</u>	=	<u>953 300</u>
Total	6 312 500	-	6 312 500	-	6 312 500
TOTAL, ASIE CENTRALE	18 598 800	-	18 598 800	-	18 598 800
TOTAL, FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE	93 741 700	-	93 741 700	-	93 741 700
TOTAL, BUDGET UNIFIÉ DE L'OSCE	148 055 400	-	148 055 400	-	148 055 400